

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

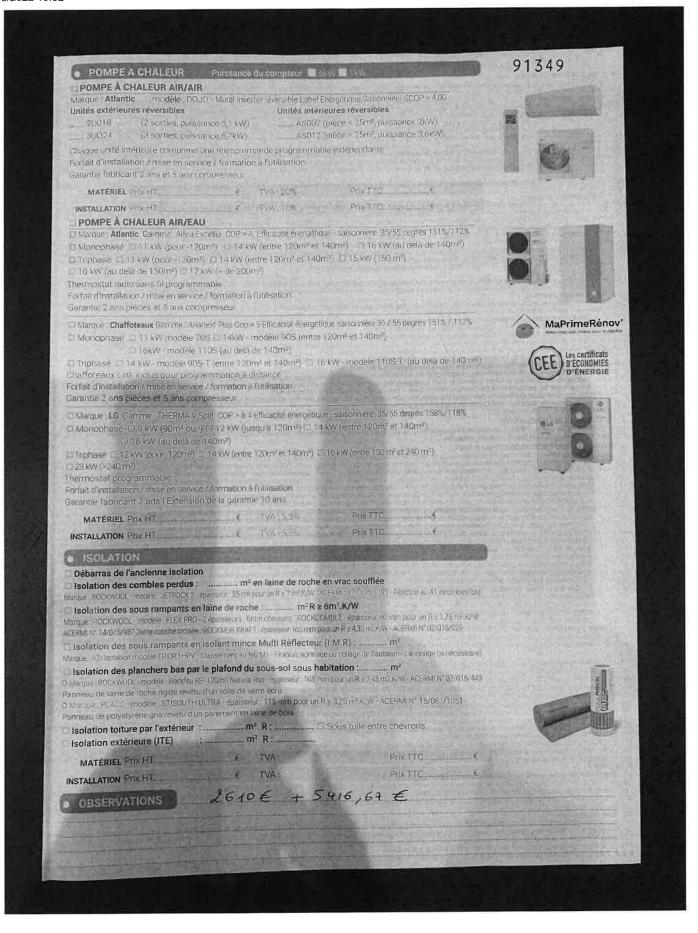
Chauffe-eau thermodynamique de marque THALEOS Modele PERFORMER 2 THALEOS 200 litres (Hauteur necessaire 1.8 m) Modele PERFORMER 2 THALEOS 270 litres (Hauteur necessaire 2.1 m) Garantie fabricant cuve 5 ans - pompe à chaleur 2 ans

Forfait d'installation / mise en service / formation à l'utilisation

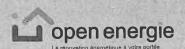
MATÉRIEL Prix HT. E TVA 5,5%

INSTALLATION Prix HT...... TVA 5,5%

Prix TTC



(*) Raves la mention inutile



INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

La Société OPEN ENERGIE, SARL agissant sous l'enseigne OPEN ENERGIE, au capital de 26 000 €, dont le siège social est situé 23 rue Laugier 75017 PARIS, La Société OPEN ENERGIE, SARL agissant sous l'enseigne OPEN ENERGIE, au capital de 26 000 €, dont le siège social est situé 23 rue Laugier 75017 PARIS, les immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 455 309 et identifiée par le numéro de TVA intracommunautaire est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 455 309 et identifiée par le numéro de TVA intracommunautaire est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 455 309 et identifiée par le numéro de TVA intracommunautaire est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 455 309 et identifiée par le numéro de TVA intracommunautaire est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 455 309 et identifiée par le numéro de TVA intracommunautaire est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 455 309 et identifiée par le numéro de TVA intracommunautaire est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 455 309 et identifiée par le numéro de TVA intracommunautaire est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 814 455 309 et identifiée par le numéro de TVA intracommunautaire et la lateration de TVA intracommunautaire et la l

INFORMATIONS JURIDIQUES IMPORTANTES

Objet de la prestation:

Conformément à l'article L, 221-5 du Code de la Consommation, OPEN ENERGIE informe le client que le service proposé porte, selon son souhait sur l'installation conformément à l'article L, 221-5 du Code de la Consommation, OPEN ENERGIE informe le client que le service proposé porte, selon son souhait sur l'installation de son dominie de panneaux photovoltaïques ; et/ou d'une pompe à chaleur ; et ou d'un ballon thermodynamique, et éventuellement d'autres services, dont la nomenclature, les caractéristiques essentielles et les prix sont tous détaillés dans le devis qui lui est remis avant la conclusion du contrat

OPEN ENERGIE informe le Client qu'elle met à sa dispositions ses conditions générales de vente et qu'elle les lui communiquera à sa demande écrite

Le matériel et les fournitures installes peuvent être composés de plusieurs éléments qui doivent être appréhendés comme formant un tout indivisible : un pack. Le prix indique au devis correspond au prix de vente du pack pris comme un tout indissociable, ainsi qu'a la pose dudit pack. La TVA de chaque élément composant le pack et de sa pose sont inclues au prix TTC. Le prix de chacun des éléments composant le pack peut être fourni au consommateur, a sa demande. Ce prix couvre également les démarches administratives confiées à OPEN ENERGIE.

Accord du consommateur sur la remise des informations précontractuelles sur support électronique :
Conformément à l'article L.221-8 du Code de la Consommation, les informations précontractuelles peuvent être fournies par le professionnel sur support électronique, sous réserve de l'accord du client.

Le cas échéant, le client reconnaît avoir accepté que OPEN ENERGIE lui fournisse le devis et les informations précontractuelles sur support électronique

Délai d'exécution de la prestation de service et modalités d'exécution du contrat :
L'installation interviendra dans un délai de 4 mois à compter de la signature du bon de commande, sous réserve de l'obtention des accords administratifs nécessaires, susceptibles le cas échéant de railonger ce délai. OPEN ENERGIE procédera à l'installation du matériel soit directement, soit par l'intermédiaire d'un installateur qualifié. En cas d'indisponibilité d'un matériel ou pour répondre à des problèmes techniques, OPEN ENERGIE se réserve le droit de formir au Client un matériel pouvant être de marque différente, mais de qualité equivalente et présentant des caracteristiques et performances équivalentes ou supérieures au matériel décrit dans le bon de commande. Le Client accepte que OPEN ENERGIE puisse modifier la puissance et les modèles d'onduleurs installés, pour tenir compte des contraintes techniques de l'installation (région, puissance de la centrale, calepinage, configuration de la pièce). OPEN ENERGIE ajuste alors le nombre d'onduleurs et la puissance d'injection en respectant strictement les preconisations fabricant.

Modalités de palement.

Avec financement proposé par l'intermédiaire de OPEN ENERGIE:

Dans le cas où le Client aurait recours à un financement, il autorise la société à conclure avec l'établissement financier une délégation de palement de manière à ce que l'établissement financier règle directement à OPEN ENERGIE le prix indiqué au bon de commande. L'établissement financier adresse les fonds directement à OPEN ENERGIE de prix indiqué au bon de commande. L'établissement financier adresse les fonds directement à OPEN ENERGIE des réception d'un document signé par le Client qui atteste de l'achèvement complet et sans réserve des prestations de livraison et d'installation des matériels, et qui autorise le déblocage des fonds.

Sans financement.*
Un premier acompte de 30% du montant total TTC de la commande, à l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat. Le montant de cet acompte de 30% du montant total TTC de la commande. L'exécution de la commande est suspendue au complet paiement de cet acompte. Un deuxième acompte de 60% du montant total TTC de la commande, au jour du démarage des travaux d'installation. Ces acomptes ne pourront en aucun cas être qualifiés d'arrhes. Le solde, soit 10% du montant total TTC de la commande, a la réception des travaux d'installation par le Client.

Le solde, soit 10% du montant total TTC de la commande, a la réception des travaux d'installation par le Client.

En cas de règlement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une Banque domiciliee en France Métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée des sa réception. Un chèque de banque pourra être exigé par OPEN ENERGIE.

Erais supplémentaires:

Au-delà du prix fixé au bon de commande, des frais seront à la charge du Client et feront l'objet d'une facture complémentaire, notamment s'agissant d'éventuels frais de terrassement, de dépose ou de pose de matériaux (terrasse, carrelage, etc.), de peinture, papier peint, etc. Ce prix ne comprend pas le prix des éventuelles frais de terrassement, de dépose ou de pose de matériaux (terrasse, carrelage, etc.), de peinture, papier peint, etc. Ce prix ne comprend pas le prix des éventuelles fournitures et prestations supplémentaires qui ne seraient pas prévues dans le bon de commande, notamment les prestations relatives à la mise en conformité fournitures et prestations supplémentaires qui ne seraient pas revues dans le bon de commande, notamment les prestations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations relatives à la mise en conformité fournitures et préstations supplémentaires qui restation du les frais de conformité du préstation du la conformité de la course de la c

Information liée à la pompe à chaleur Air/Air - Air/Eau :
L'installation de cet équipement est susceptible de nécessiter une augmentation de la puissance du compteur électrique.
L'installation de cet équipement est susceptible de nécessiter une augmentation de la puissance du compteur électrique.
L'installation de cet équipement est susceptible de nécessaire du son fournisseur d'électricité afin que le nécessaire soit fait. OPEN ENERGIE ne saurait être tenue responsable d'un manque de puissance nécessaire au bon fonctionnement des équipements.

Information liées à la centrale solaire photovoltaique.

OPEN ENERGIE informe le Client que la productivité de l'installation varie en fonction de son lieu d'implantation, de son environnement et des aléas météorologiques

Garanties légales et conventionnelles:
Garanties légales et conventionnelles:
Garantie légale de conformité et des vices cachés:
Même si OPEN ENERGIE mest pas le fabricant des matériels vendus, le Client bénéficie de la garantie légale de conformité de l'article L.217-4 du Code de la Consormation. A ce titre, le vendeur est tenu des défauts de conformité des biens au contrat dans les conditions de l'article L.217-4 et suivants du Code de la Consormation et des défauts caches de la chose vendue dans les conditions prévues par l'article 1641 et suivants du Code Civil.
Consormation et des défauts caches de la chose vendue dans les conditions prévues par l'article L.217-19 du Code de la consormation : - est dispense entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du Code de la consormation : - est dispense de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.
La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie. Le consommateur peut décider de mettre en ceuvre la garantie de conformité s'applique indépendamment de la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Le matériel est également couvert par la garantie délivrée par son fabricant. Le détail des garanties de chaque matériel est précisé dans le devis.

DPEN ENERGIE ne saurait être tenue responsable d'un refus de garantie oppose par le fabricant au client.

La garantie du fabricant est notamment exclue en cas d'usure normale, de défaut d'entretien, ou en cas d'utilisation non conforme aux prescriptions et recommandations du fabricant.

DPEN ENERGIE

OPEN ENERGIE

23-rue Laugier - 75017 Paris

Email : serviceclient@openenergie.fr - www.open-energie.fr

0 820 590 434

SARL au capital de 26 000 euros - RCS PARIS 814 455 309 - NAF : 4222 Z

la mise en œuvre de cette garantie s'effectuera par l'intermédiaire de OPEN ENERGIE dans les conditions décrites ci-dessous

pièces détachées indispensables à l'utilisation des équipements seront disponibles sur le marché pendant une durée de deux ans à compter de la signature du bon de commande.

Garantie des travaux d'installation :

Garantie des travaux d'installation:

OPEN ENERGIE a souscrit une police d'assurance au titre de sa responsabilité civile professionnelle pour les travaux d'installation en France et DOM.

Cette assurance couvre la conception et les travaux d'installation réalisés par OPEN ENERGIE contre tout défaut de conformité pendant deux ans à compter de l'établissement du procès-verbal de réception de l'installation. La garantie est toutefois expressément limitée à la réparation, ou au choix de OPEN ENERGIE, au remplacement à neut, pièces de rechange y compris main d'œuvre et déplacement.

La garantie est exclue en cas d'usure normale, de défaut d'entretien, ou en cas d'utilisation non conforme aux recommandations de OPEN ENERGIE ou aux préscriptions des fabricants contenues dans les brochures remises au Client lors de l'installation des équipements.

OPEN ENERGIE met à disposition du Client les détails de cette police d'assurance et les coordonnées de son assureur sur son site internet et sur simple requête adressée par courriel au Service Client.

Garantie décennale

Conformément à la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 concernant l'assurance des travaux de bâtiment, OPEN ENERGIE a souscrit pour ses installations d'économies ou de production d'énergie en France métropolitaine et DOM, une police d'assurance au titre de ses responsabilités, susceptibles d'être engagées sur le fondement des articles 1792 et suivants du Code civil.

OPEN ENERGIE met à disposition du Client les détails de cette police d'assurance sur son site internet, et sur simple requête adressée par courriel au Service Client. Au cas où le client actionnerait la garantie décennale de OPEN ENERGIE et si sa responsabilité était écartée, OPEN ENERGIE se réserve le droit de facturer au client le montant des frais qui en ont découlé.

Mise en œuvre des garanties :
En cas de sinistre survenu pendant la période de garantie, le client en informe OPEN ENERGIE dans les plus brefs délais, par écrit, à l'adresse postale « OPEN ENERGIE – Service Client – 23 rue Laugier - 75017 Paris », ou à l'adresse électronique « serviceclient@openenergie.fr », en joignant tout justificatif utile.

Règlement des litiges – Réclamations - Droit applicable :
Les opérations de vente susmentionnées sont soumises au droit français.
Tous les litiges auxquels les opérations de vente conclues en application des conditions générales de vente applicables pourraient donner lieu, tant dans leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre OPEN ENERGIE et le Client validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre OPEN ENERGIE et le Client

seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun

Toutefois, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable en cas de survenance d'un litige. En cas de contestation, le client a la possibilité
d'adresser une réclamation, par écrit à l'adresse postale suivante : «OPEN ENERGIE 23 rue Laugier 75017 PARIS» ou à l'adresse électronique suivante :
serviceclient@openenergie.fr. OPEN ENERGIE y répondra dans les meilleurs délais

Le Client a par ailleurs la possibilité de recourr gratuitement à un médiateur de la consommation, dans les conditions prévues aux articles L.611-1 et suivants du Code de la Consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes.

En cas de persistance d'un litige malgre une réclamation amiable écrite préalablement adressée à OPEN ENERGIE, le Client peut saisir la Commission Paritaire de la Médiation de la Vente Directe (www.mediation-vente-directe fr) 100 Avenue du Président Kennedy 75016 Paris, info@cpmvd.fr, 0142153000, qui recherchera un règlement agrisable. un règlement amiable

Rétractation - Renonciation :

En application de l'article L 221-18 et suivants du Code de la Consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation, de tout ou partie de sa commande, à compter de la conclusion du contrat, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L 221-23 à L 221-25 du Code de la Consommation.

Le délai de retractation expire ;

* quatorze jours à compter de la validation du contrat pour les contrats de prestations de services ;

* quatorze à compter de la réception des materiels par le consommateur ou un tiers désigné par lui pour les contrats de vente de biens.

* quatorze à compter de la réception des materiels par le consommateur ou un tiers désigné par lui pour les contrats de vente de biens.

* quatorze à compter de la réception des materiels par le consommateur ou un tiers désigné par lui pour les contrats de vente de biens.

* quatorze à compter de la réception des materiels par le consommateur ou un tiers désigné par lui pour les contrats de vente de vente de vente de partiel par lui pour les contrats de vente de vente de la consommation, au moyen du formulaire de retractation ci-joint ou de toute autre déclaration dénuée d'ambiguité par courrier postal avec accusé de réception.

Le Client renvoie ou restitue les matériels à OPEN ENERGIE au plus tard dans les quatorze jours suivant la notification de sa décision de rétractation.

Le Client supporte les coûts de renvoi des biens au tarif pratique par un transporteur ainsi que les risques de retour desdits biens.

Le retour des materiels doit s'effectuer dans leur emballage d'origine ou dans un emballage de nature à préserver leur parfaite intégrité.

La responsabilité du Client sera engagée et il sera tenu à une indemnité compensatrice en cas de dépréciation des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir leur nature, leurs caractéristiques et leur bon fonctionnement, par exemple en cas d'usage incompatible avec les principes de la

bonne foi. Pour organiser le retour des matériels, le Client contacte préalablement OPEN ENERGIE par écrit pour solliciter un accord de retour qu'il joindra aux matériels

renvoyés.

OPEN ENERGIE rembourse au Client la totalité des sommes versees sans retard injustifie et au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle.

OPEN ENERGIE remboursement jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le elle est informée de la déclaion du Client de se rétracter. OPEN ENERGIE peut différer le remboursement jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le client air fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Le remboursement s'effectuera par le même moyen de Client air fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Le remboursement s'effectuera par le même moyen de paiement et dans la mesure paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès du client pour que OPEN ENERGIE utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès du client pour que OPEN ENERGIE ries pas tenue de rembourser les frais supplémentaires si le Client a ou le remboursement n'occasionne pas de frais pour le consommateur. OPEN ENERGIE n'est pas tenue de rembourser les frais supplémentaires si le Client au cut le remboursement choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison utilisé par elle. Conformement a l'article L. 221-25 du Code de la Consommation, expresses si le Client que le expresse que le mode de livraison utilisé par elle. Conformément à déjà commencé, à sa demande expresse, sur papier ou sur support durable. Le Client qui a exercé son droit de rétractation alors que l'exécution du contrat a déjà commencé, à sa demande expresse, sur papier ou sur support durable. Le Client qui a exercé son droit de rétractation du délai de rétractation. Verse à OPEN ENERGIE une somme correspondant au service fourni jusqu'à la notification de sa rétractation ; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenue dans le contrat.

Conformément à l'article L. 22

Le: 25/03/2022 Signature du client précédée de la mention « Lu et approuvé »

PORMULAIRE DE RETRACIATURE.

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de OPEN ENERGIE, 23 rue Laugier 75017 PARIS- serviceclient@openenergie.fr. Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci dessous.

Commandée le :

Nom du consommateur

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier